

TROISSEREUX, août 1944 : *RETOUR* *SUR UN MASSACRE*

Françoise LECLERE-ROSENZWEIG

Durant l'été 1944, trois massacres ont été perpétrés dans l'Oise par les Allemands : les 16 et 18 août à Troissereux (19 morts) ; le 27 août à Andeville (16 victimes) et Cauvigny-Château-Rouge (20 fusillés).

Si les événements survenus à Andeville et Cauvigny présentent dans leur déroulement des similitudes - dans les deux cas les troupes allemandes avaient été en contact avec la Résistance et réagirent selon une procédure assez fréquente : rassemblement d'un certain nombre d'otages, exécutés à la fois pour impressionner et punir la population, le massacre de Troissereux offre, quant à lui, des aspects passablement différents, tant par sa durée (le 16 puis le 18) que par ses modalités, semblant relever davantage d'un délire collectif (allemand), dont on saisit *a priori* mal les ressorts et dont on ne s'explique pas l'amplitude. Or j'ai la faiblesse de penser que toute conduite humai-

ne, si délirante soit-elle, obéit à une logique. Au hasard de mes recherches, je suis tombée sur le dossier constitué pour la Cour de justice de l'Oise (1), susceptible d'apporter un nouvel éclairage sur les tragiques événements d'août 1944 à Troissereux.

Le contexte militaire

Le succès du débarquement des Alliés le 6 juin 1944 ne s'affirma pas d'emblée. Cherbourg est libéré le 27 juin, mais les Allemands tiennent Caen jusqu'au 9 juillet et ne cèdent à Avranches que le 31. Dès lors les forces de l'occupant se replient vers le nord-est et cherchent à traverser la Seine. Du 3 au 17 août, la Bretagne est libérée. Rennes est prise le 4 août, Alençon le 12. Le 15 août, se produit le débarquement franco-américain en Provence (opération "Anvil"). Toutefois Rouen n'est libérée que le 30. L'Oise reste ainsi un département occupé pen-

dant tout le mois d'août 1944, mais les forces allemandes savent que pour elles la retraite et la défaite sont inéluctables. Leurs unités stationnées à Troissereux sont donc en sursis.

Les faits

Village-rue s'allongeant sur la route qui mène de Beauvais à Dieppe, Troissereux possède deux châteaux : celui de Saint-Maurice, situé sur le plateau ou château d'en-haut, et le bel édifice de style brique et pierre, construit dès le 16ème siècle, bordé par un cours d'eau, et dit château "d'en bas".

Dans son exposé, le commissaire du gouvernement rappelle ainsi les faits (décembre 1944) :

- Le 16 août 1944, à 3 heures du matin, des soldats allemands pénètrent dans la cour de la ferme de Jules Degroote, maire de Troissereux. Après quelques mots, ils l'abattent ainsi que sa femme, sa fille (19 ans) et ses deux employés, René Savary (40

ans) et Alfred Lenoble (20 ans).

- A 5 heures 30 Adrien Bonnet (62 ans), charcutier, se rendait à son travail. Interpellé par un officier allemand qui lui crie : "haut les mains", il est exécuté à la mitrailleuse. La même scène se répète avec Marcel Pointud (22 ans).

- A 6 heures, Eugène Hinaux (56 ans) qui sort de chez lui pour se rendre à son travail subit le même sort.

- A 7 heures, des soldats en armes conduisent les femmes et les enfants de Troissereux au château d'en bas. Les hommes (ils sont de 70 à 80) sont amenés à la ferme Degroote, entassés dans un cellier face au mur.

- A 10 heures, après un interrogatoire d'identité, les hommes sont séparés en deux groupes :

- le premier concerne les hommes âgés de plus de 55 ans et les cultivateurs

- les autres sont menacés d'exécution, mains liées, devant les Allemands qui reculent pour observer une bonne distance de tir.

- Vers midi, quatre hommes pris dans le 2ème groupe doivent charger sur un camion les cadavres de la famille Degroote et ceux de leurs domestiques. Ce sont

- Gabriel Douchet, 30 ans

- Charles Régnier, 52 ans

- Pierre Hébert, 30 ans, fils du médecin

- Robert Degroote, 20 ans.

Ces quatre hommes sont ensuite dirigés sur la grange et fusillés.

Puis tous les prisonniers, à l'exception du docteur Hébert, sont conduits à la caserne Watrin.

- 14 h 15, Le docteur Hébert, protestant auprès des Allemands contre la mort de son fils après le départ des hommes du village vers la caserne Watrin, est fusillé à son tour dans la grange. On ne retrouvera son corps carbonisé que le 1er septembre, identifié par les boutons de sa veste de chasse et ses leggings.

Simultanément, selon le commissaire du gouvernement, des

représailles ont lieu à La Houssoye, où 3 cyclistes polonais sont exécutés. On découvrira plus tard le corps d'un autre individu de même nationalité (s'agissait-il de prisonniers évadés ?).

Si le 17 août est plus calme, le 18 est à nouveau tragique : Anicet de Saint-Riquier (23 ans), ouvrier à la scierie de Troissereux, et Louis Astruc (38 ans), ébéniste dans le même établissement, sont fusillés à leur tour, pour avoir reproché à des militaires allemands de se baigner nus devant des enfants.

On dénombre au total 19 victimes.

Les acteurs

Depuis juillet 1944, deux unités allemandes, venues du front de Normandie (Saint-Lô) sont cantonnées à Troissereux, l'une au château d'en-haut, l'autre au château d'en-bas. Il s'agissait de compagnies d'instruction de l'infanterie d'aviation dépendant de la Luftwaffe, dont elles portaient l'écusson. Parmi elle, un sous-officier du nom de Wilhem Schmitz qui ne tue pas mais "envoie les personnes au ciel" (la guerre permet aux psychopathes d'assouvir leurs pulsions). C'est lui qui, aux dires des témoins, aurait exécuté notamment le maire et le docteur Hébert.

Au château d'en haut, l'interprète est le caporal Berron, ancien professeur d'allemand en France avant-guerre et qui parle très bien le français. L'interprète du château d'en-bas est d'origine alsacienne, Théodore Vogt. C'est lui qui effectue le tri des hommes dans la matinée du 16 août.

La Feldkommandantur 638 est installée à Beauvais. Informée par Vogt sur les premières fusillades, elle se manifeste à deux reprises. Dans la matinée du 16, elle s'oppose aux exécutions : malgré son ordre, les Polonais sont fusillés. Elle intervient à nouveau le 18. Le Feldkommandant Petri estime

qu'il s'agit "d'un règlement de comptes entre soldats ivres excités par un civil français".

La Feldkommandantur décide d'arrêter ce trublion, mais au soir du 18 août, tous les services allemands quittent Beauvais et le "civil français" ne sera neutralisé que le 1er septembre par les F.F.I.

Le "civil français" en question est un nommé Julien Delos, que les Allemands appellent Gustave, et dont on cerne plus ou moins la personnalité à travers le rapport d'expertise médico-légale et le témoignage de 45 personnes (2). Delos (43 ans au moment des faits) est né à Loos près de Lille en 1901. Son père était chef d'atelier chez Fives, sa mère tenait un débit de boissons. Son frère est mort au combat pendant la Première Guerre mondiale. Il a aussi une sœur, mère de famille nombreuse. Il a fréquenté deux écoles religieuses à Loos puis à Rouen. Il quitte l'école avec le certificat d'études et s'engage en 1919 à la Compagnie Transatlantique comme garçon de salle. En 1920, il est mobilisé dans l'infanterie à Mayence puis en Haute-Silésie. A la mort de ses parents, il est atteint de troubles nerveux et l'Armée le réforme. Après un petit stage dans une filature, il retourne en 1923 à la Compagnie Transatlantique, où il occupe les fonctions de garçon de salle, chef de deck, chef de salon. En 1936, il entre à la Compagnie des Chargeurs Réunis. Il effectue alors des voyages à Cuba, en Indochine et se livre régulièrement à des beuveries avec les marins. En 1937, il abandonne la marine marchande et s'installe à Bolbec (où sa seconde femme tient une épicerie-buvette) puis à Troissereux : son beau-frère, chanoine à Paris dans le quartier de Charonne, est responsable d'une colonie de vacances, le Bon Pasteur, logée au château d'en-bas. Madame Delos en est l'intendante, tandis que son mari est surveillant dans une usine de crins artificiels.

Première audience
à la Cour de Justice
de l'Oise

Julien DELOS

complice des fusilleurs de Troissereux
ira à son tour

devant un peloton d'exécution

"... des soldats ivres excités par un Français "

La Cour de Justice a siégé, pour la première fois, le 2 décembre, un tout petit peu plus de trois mois après la libération. Ce sera là une nouvelle occasion pour quelques-uns de s'insurger une fois de plus, contre les lenteurs de la justice, en laissant assez clairement entendre qu'on usera de tous les moyens pour retarder le châtement des coupables.

Le seul souci d'informer exactement le public nous oblige à révéler aujourd'hui que l'affaire du sinistre Delos serait depuis quinze jours jugée et la sentence probablement déjà exécutée si un gardien improvisé, partisan sans doute d'une justice expéditive, ne s'était avisé de mettre à mal l'accusé, rendant sa comparution impossible au 23 novembre, date primitivement fixée pour la comparution du complice des assassins de Troissereux.

Mais laissons cela. La seule chose qui importe en cette affaire, c'est qu'on ait pu constituer contre Delos, plus roué qu'il n'a voulu le laisser paraître à l'audience, le dossier très complet sur lequel les jurés, issus de la Résistance, ne l'oublions pas, ont pu se faire une opinion exacte du personnage et de ses forfaits et prononcer, en toute liberté de conscience et sans le moindre risque d'erreur, le châtement suprême.

Il arrive que la Justice se fasse attendre. Mais on n'y perd rien, sauf parfois la vie.

Cela, l'ignoble Delos le sait aujourd'hui. Demain, d'autres l'apprendront à leur tour, si toutefois ils l'avaient oublié.

L'audience

Un public nombreux et qui déjà discute passionnément de l'issue du procès qui

va s'ouvrir, a envahi, un peu avant 9 heures, la grande salle où siège ordinairement la Cour d'Assises. Toute la population de Troissereux est là, semble-t-il, et l'on sent bien qu'elle ne pourra pas toujours maîtriser son ressentiment à l'égard de l'accusé. Qui ne saurait la comprendre et, le cas échéant, l'excuser ?

Les formalités pour le tirage au sort des quatre jurés, appelés à siéger aux côtés du président, M. Lansart, sont rapides. MM. Mazan, Sterlin, Blondel et de Laigle prennent place et la Cour de justice étant ainsi constituée, l'audience débute aussitôt par l'interrogatoire d'identité de l'accusé.

Julien-Gustave Delos a 43 ans. Il se donne la profession de cuisinier. On apprendra plus tard qu'il fut, dans sa jeunesse, garçon de salle sur un transatlantique, et l'on s'expliquera mieux tout ce qui dans son attitude et le son même de sa voix, éraillée et trainarde, rappellent l'ancien beau gars, d'une beauté d'ailleurs très spéciale, qui a brillé et fait la loi dans tous les bouges des ports de l'Amérique du Sud et de l'Asie.

Mais M. le greffier Chassaing donne lecture de l'acte d'accusation et vingt témoins sont invités à aller attendre dans une salle voisine l'instant où ils seront appelés à faire leur déposition.



Delos va maintenant être appelé à s'expliquer sur les faits monstrueux qui lui sont reprochés. L'interrogatoire de M. Lansart est un modèle du genre : rapide, net, impartial et très complet. Prudent, Delos ne répond que par monosyllabes.

Il reconnaît tout d'abord qu'il est né le 26 juin 1901 à Loos-les-Mines — ce qui ne l'engage à rien — et qu'il a encouru quatre condamnations, dont deux pour vol et une pour recel.

Il s'est installé à Troissereux en 1937, au château d'En-Bas, comme directeur d'une colonie de vacances. Pendant les premières années de l'occupation, il fut directeur d'un chantier de carbonisation, puis chef de popoie pour des ouvriers hollandais. En 1943, il passa au service des Allemands, au titre de chef de cuisine.

Même avant cette date il avait des rapports étroits avec l'occupant et, toujours en compagnie de soldats allemands, se livrait dans les cafés de Troissereux à des beuveries sans fin. Il lui arriva — car c'était presque toujours lui qui payait — de dépenser mille francs au cours d'une seule soirée.

De os. — Je payais avec la caisse noire des Allemands.

Il trahissait depuis 1942

Le président. — Vous avez commencé à trahir dès 1942, époque à laquelle vous dirigiez le chantier de carbonisation. Vous avez fait partir pour l'Allemagne les ouvriers Giroux et Minguet, qui avaient quitté votre service.

Delos. — C'est faux.

M. le Président explique que Giroux et Minguet furent convoqués à un office du travail allemand de la rue Scribe, à Paris, et qu'ils y trouvèrent Delos. Ils refusèrent le contrat qui leur fut présenté, mais Delos le signa à leur place.

(Suite en deuxième page)

Extrait de l'Oise Libérée
N° 29, du mercredi 5 décembre 1944
(Archives départementales de l'Oise)

Il s'engage dans l'armée en avril 1939 et termine la guerre à Mont-de-Marsan. De retour à Troissereux, il est embauché en 1941 par l'entreprise Michel (carbonisation de bois) comme manœuvre, puis chef de chantier et ensuite directeur. Depuis 1940 il a adopté deux garçons orphelins de guerre originaires de Beauvais. A la fin de 1942, l'entreprise Michel ferme et des travailleurs hollandais s'installent au château d'en-bas au début de 1943. Ils embauchent Delos comme responsable des cuisines. Les Hollandais partis six mois plus tard, ce sont alors des unités allemandes qui investissent le château d'en-bas : Delos reste à leur service.

Le comportement de Delos avant le massacre

Les 45 témoins sont d'accord sur plusieurs points :

- Delos haïssait le maire Degroote, pour les uns depuis 1940, pour Degroote lui-même depuis avril 1942. A cette date, le maire avait fait condamner Delos pour insultes à magistrat (Delos reconnaissait qu'il était ivre au moment des faits).

- Delos était un client assidu des cafés de la commune qu'il fréquentait généralement avec des Allemands. Il y dépensait couramment de 1.000 F à 2.000 F par soirée (l'équivalent d'un salaire mensuel de l'époque).

- Delos se répandait fréquemment en menaces contre la population de Troissereux et, naturellement contre le maire. Des menaces, il est parfois passé aux actes.

Dans le courant de 1942, Delos aurait raconté aux autorités allemandes que le maire avait insulté des occupants. En décembre 1942, Delos fait envoyer en Allemagne l'un de ses anciens employés au chantier de carbonisation et un camarade de celui-ci en signant pour eux un contrat de travail.

Le 24 novembre 1943, il fait arrêter par la *Gestapo* Marcel Gerin, en le dénonçant comme gaulliste et communiste. En mai 1944, accompagné d'un Allemand, dans un café de Troissereux, il lance un couteau sur Germain de Saint-Riquier, qu'il accuse d'empêcher sa femme de travailler pour les Allemands. Il le blesse, quitte l'endroit puis revient avec trois sous-officiers allemands et leur désigne un consommateur, nommé Hinaut, comme communiste. Les trois Allemands jettent ce dernier hors de l'établissement et le laissent inanimé.

Le 10 juillet 1944, Delos est entré vers 14 heures dans la ferme Degroote, armé d'un couteau de boucher. Le maire ne doit son salut qu'à sa femme, qui assomme Delos avec le plat d'une fourche.

Fin juillet 1944 dans la soirée, Delos et deux militaires allemands, tous ivres, se livrent dans la rue à des tirs de revolver indistincts. Delos tire plus particulièrement dans les fenêtres de la ferme Degroote.

La veille du massacre, le 15 août 1944, Delos, toujours lui, aurait vociféré dans la rue : "*j'aurai la tête des habitants de Troissereux, principalement celle du maire, avant qu'il soit longtemps*".

Le 27 août encore, bien après le massacre, Delos se serait écrié : "*les gens de Troissereux ont besoin de dressage*".

Pourquoi le massacre ?

A travers les témoignages, il reste évidemment assez difficile de saisir les faits réels et de faire la part des rumeurs.

Il semble que dans la nuit du 15 au 16 août 1944 un coup de feu ait été tiré sur une patrouille allemande et qu'un soldat aurait été blessé à la main. Selon les Allemands, ce coup de feu venait de la ferme Degroote. Mais certains témoins accusent Delos

d'en avoir été l'auteur (il existait un passage entre le château d'en-bas et la ferme). La même nuit, un autre coup de feu aurait éclaté vers 23 h30 dans le parc du château d'en-haut dont les occupants, mis en alerte, auraient tiré une grande partie de la nuit. Enfin Delos prétendait, toujours selon les témoins, que dans la soirée du 14 août, le maire aurait offert un banquet à une vingtaine de résistants au premier étage de sa ferme et il en aurait informé les Allemands. Accusation invraisemblable, disent tous les témoins, car le premier étage de la ferme ne comportait que des chambres, celles de la famille. Les Allemands ont cru, probablement, qu'il existait dans le village un nid de Résistance soutenu par le maire.

Dans la matinée du 16, Delos était présent dans la cour de la ferme et en a dirigé le pillage : le cheptel, le petit élevage, les meubles, la vaisselle, l'argenterie, tous les biens meubles ont été transportés au château d'Allonne où cantonnaient d'autres unités d'occupation. Puis la ferme a été incendiée.

Ce qui fait frémir, à la lecture du dossier présenté à la cour de justice, c'est qu'on a frôlé un nouvel Oradour : le commandant de l'une des unités allemandes menaçait de "*fusiller tous les hommes et de mettre le feu au pays*" (témoignage du jardinier du château d'en-haut).

Il ne fait guère de doute que Delos a manipulé les Allemands pour assouvir une ou des vengeances personnelles. Le psychiatre qui l'a examiné ne lui reconnaît aucune faiblesse intellectuelle, aucune tendance épileptique, bien qu'il ait été sujet à des crises nerveuses provoquées par l'alcool. "Aucun éthylysme avéré", conclut le médecin. Il est toutefois vraisemblable que Delos devait présenter des troubles mentaux. Enfin les Allemands semblent avoir cédé à une véritable psychose anti-terro-

riste, aggravée pour certains par une consommation excessive de cognac et chez tous par l'approche de la défaite.

L'intérêt du dossier Delos est aussi de nous faire approcher l'atmosphère qui pouvait régner dans un village dont la population était coincée entre l'arbitraire de l'occupant et l'indifférence complaisante des autorités françaises, qui sont restées visiblement sans réaction, malgré un rapport de gendarmerie de juillet 1944.

Delos fut inculpé d'assassinats et d'intelligence avec l'ennemi. Son procès eut lieu le 2 décembre 1944. L'accusé fut condamné à mort. Son pourvoi en appel, formulé le 3 décembre, fut rejeté le 17 et Delos devait être fusillé le 27 décembre 1944, dans la cour de la ferme du maire Degroote (3). Un tribunal chargé des crimes de guerre siégeait alors à Saint-Quentin. Sauf erreur, il ne semble pas qu'il ait été saisi de l'affaire de Troissereux.

NOTES :

(1) Beauvais, Archives départementales de l'Oise, liasse 998 W 47188, consultation sous dérogation.

(2) Même source.

(3) Sur le lieu même de son crime, selon la volonté des habitants de Troissereux. Ce fut le seul cas de condamnation à mort par les tribunaux, suivie d'une exécution, dans le département de l'Oise, à la Libération.

BIBLIOGRAPHIE :

- BESSE (Jean-Pierre), *L'Oise, septembre 1940 - septembre 1944*, Creil, 1994, 218 p.

- A.N.A.C.R.-Oise, *Ils ont fait le sacrifice de leur vie ..., le prix de la liberté dans l'Oise, 1940-1945*, Creil, 2002, 262 p.

TROISSEREUX

A NOS FUSILLÉS

L'Allemand détestait notre pays de France :
Bien que chez nous, jamais, il n'eut rien à souffrir
De certains éléments de notre résistance ;
De se venger, quand même, il avait le désir.
Dédaignant avec nous, la lutte, face à face,
Depuis un certain temps, et partout et toujours,
Il croyait entrevoir des gestes de menace ;
Et sa nervosité grandissait, tous les jours.

Comme le chien hargneux qui trop souvent aboie
Jappe à tout étranger en lui montrant les dents,
Quand il est dans sa niche en dévorant sa proie.
Chaque occupant s'énerve aux moindres incidents.
Il entrevoit partout et jusque dans la rue
La haine du passant lui causant un défi.
Il se croit pourchassé : tout lui blesse la vue
Pour lui, chaque Français est d'un groupe F. F. I.

Il devient furieux contre les réfractaires
De la déportation et des travaux forcés
Il prend des jeunes gens, soi-disant volontaires,
Pour les traiter chez eux, en pauvres déportés.
Les témoins apeurés de cette tragédie
Après avoir subi des tourments inhumains
Victimes de la force et de la tyrannie
Vont supporter là-bas de cruels lendemains.

En ce jour du 16 août, choisis comme victimes
Trois pauvres Polonais, au hameau de Houssoy
Sont aussi fusillés : chez nous, ces nouveaux crimes
Ne firent qu'augmenter notre terrible émoi.
Oh ! quelle triste fin ! ils étaient de passage
Tous trois venus si loin pour se ravitailler.
Les voilà brusquement arrêtés comme otages
Pour les fouiller d'abord, puis pour les fusiller.

*Poème à la mémoire des victimes du massacre de Troissereux,
par le curé du village, l'abbé Clément,
alors âgé de 60 ans.*



Portrait
de
René PINEL
(1915-2002)

*(Collection
Catherine Pinel)*



La libération de Grandfresnoy, place du Chêne, 1er septembre 1944

(Collection Catherine Pinel)